

**Digni 2030 :**

# **Déclaration de principes**

**Stratégie globale de Digni**

Adoptée par le conseil des représentants de  
Digni du 29 avril 2021.

La vision à l'horizon 2030 :

## **Défendre la dignité humaine – Ne laisser personne à la traîne**

**La vision de Digni est un monde pacifique et transformé dans lequel la dignité humaine est respectée, la pauvreté est éliminée, la justice prévaut et personne n'est laissé à la traîne ; un monde dans lequel la gestion de la création est responsable et la justice climatique s'impose.**

## **Identité**

Digni est une organisation parapluie diaconale pour les organisations chrétiennes norvégiennes basées sur la foi, les églises et agences missionnaires qui sont engagées dans la coopération au développement et le partenariat à long terme. Digni fait partie de l'appel de l'église mondiale au diaconat qui englobe la pratique sociale chrétienne de réduction de la pauvreté, de transformation de la société, de lutte pour la justice et la paix, d'autonomisation des marginalisés et des opprimés ainsi que de l'amélioration des conditions de vie de ceux-ci. Motivé par les principes bibliques de la dignité humaine, de la justice pour tous, de la compassion et de la gestion de la création de Dieu, Digni travaille avec les organisations membres et leurs partenaires afin de faire progresser les droits de l'homme, de renforcer l'autonomie des personnes au niveau local et de réduire la pauvreté sous toutes ses formes.

# Mission

Par l'intermédiaire de ses organisations membres et de ses partenaires, Digni s'engage à collaborer avec les personnes qui vivent dans la pauvreté (et à leur donner les moyens d'agir), en particulier les personnes et les communautés laissées pour compte qui subissent la marginalisation, la discrimination, les privations économiques, la violence, la faim, les conséquences du changement climatique, l'exclusion sociale, l'exploitation et les abus de pouvoir. Dans cette optique, nous travaillons avec des personnes qui recherchent la paix, la justice, l'équité et l'amélioration des conditions de vie afin qu'elles puissent réaliser le potentiel que Dieu leur a donné. Pour ce faire, nous recherchons des partenariats et œuvrons en alliance avec des organisations, des églises, des gouvernements locaux et d'autres partenaires du Sud partageant les mêmes idées. Digni s'engage à contribuer au programme mondial de réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Ce programme des ODD est un vaste plan d'action pour la population, la planète et la prospérité. Sur la base de l'ODD 17 (Partenariats pour atteindre l'objectif), Digni, ses membres et ses partenaires travailleront main dans la main pour réduire la pauvreté (ODD 1) et renforcer la société civile (ODD 16). Compte tenu de la force des partenariats locaux, de l'expérience et du réseau d'organisations confessionnelles, Digni a le potentiel pour contribuer à de multiples domaines thématiques du programme des ODD, tels qu'une éducation / instruction de qualité, la santé, la durabilité environnementale et la justice climatique, la paix, l'égalité des sexes et l'autonomisation économique sur la base de la vision consistant à ne laisser personne à la traîne.

**Le rôle du secrétariat de Digni :** Pour réaliser notre vision et mettre en œuvre les objectifs adoptés dans les plans stratégiques quinquennaux, le secrétariat de Digni, avec le financement gouvernemental de Norad, soutiendra les organisations membres dans leur coopération avec des partenaires locaux, des réseaux et des alliances partageant les mêmes points de vue. Le rôle du secrétariat de Digni, en coopération avec ses membres, est de :



*Défendre la dignité humaine - Ne laisser personne à la traîne.*

- Faciliter la coopération au développement, les partenariats durables et l'environnement professionnel pour le travail de développement diaconal
- Profiler et rendre visible le travail de développement diaconal
- Faciliter et assurer le développement des compétences et l'apprentissage
- Dialoguer avec les autorités gouvernementales compétentes en matière d'aide au développement et les acteurs en Norvège pour la mise en réseau et le plaidoyer
- Demander des financements et gérer les accords avec les autorités gouvernementales norvégiennes chargées de l'aide au développement
- Rendre compte des résultats, assurer des évaluations de qualité et une responsabilité financière mutuelle

# Les principes de Digni pour le travail diaconal

**Dignité humaine et droits de l'homme :** Chaque être humain est créé à l'image de Dieu et a la même valeur intrinsèque et les mêmes droits. Le respect de la dignité intrinsèque et des droits de l'homme de tous les individus est le fondement de la liberté, de la justice, de la paix et du développement durable dans le monde. Le programme mondial établi par les ODD représente une occasion importante d'agir.

**Ne laisser personne à la traîne :** Dans son travail, Digni donnera la priorité aux personnes marginalisées, opprimées et exclues vivant dans la pauvreté. Digni s'engage à promouvoir l'inclusion sociale, l'équité et la non-discrimination pour toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur statut social et économique, leur sexe, leurs capacités, leur origine ethnique et leur religion.

**Coopération et appropriation locale :** La coopération au développement nécessite des partenariats réels et équitables. Ainsi, Digni s'efforcera de renforcer la responsabilité partagée et les relations équitables entre les partenaires coopérants, en veillant à accroître l'appropriation par les partenaires locaux et en faisant entendre les priorités de ces derniers dans les processus de développement. Les partenariats doivent être caractérisés par la confiance mutuelle, l'interdépendance et la responsabilité. La coopération au développement doit également garantir la participation active et significative, l'inclusion et l'appropriation des participants au projet dans l'évaluation des besoins, la conception des interventions du projet, la prise de décision, la mise en œuvre, le suivi et la responsabilité de la durabilité après la fin du projet.

**Viabilité environnementale :** La coopération au développement doit être capable de mobiliser les ressources et les compétences locales, ainsi que d'identifier les opportunités qui existent localement afin d'obtenir des

résultats durables. Les partenaires locaux sont encouragés à rechercher la coopération avec une variété de parties prenantes, y compris le gouvernement local, si possible. Digni et les organisations coopérantes s'engagent à appliquer la sensibilité aux conflits, la responsabilité environnementale, l'intégration du genre et le respect des droits de l'homme dans le travail vers le développement durable.

**Approches fondées sur les droits :** Au niveau local, national et international, nous nous efforcerons de donner aux détenteurs de droits les moyens de s'engager auprès des parties prenantes puissantes et de leur demander des comptes sur le respect des obligations en matière de droits de l'homme. Selon la question en jeu, tous les individus ont à la fois des droits et des obligations les uns envers les autres, et le respect des principes de non-discrimination, de responsabilité, d'équité, de transparence et de bonne gouvernance devient donc primordial.

**Approches fondées sur les actifs :** Digni soutiendra les approches du développement fondées sur les actifs. Cette méthodologie utilise et mobilise les actifs et ressources propres de la communauté comme base du développement durable. Elle responsabilise les personnes et les communautés en les encourageant à utiliser et à développer davantage les actifs corporels et incorporels dont elles disposent.

**Des partenaires de coopération légitimes et transparents :** Les activités de Digni, de ses membres et de ses partenaires locaux sont orientées vers la base et sont menées en coopération avec des acteurs légitimes de la société. La confiance et les bonnes relations entre les participants au projet et les parties prenantes sont fondamentales, tout comme le bon leadership, la prise de décision démocratique, l'égalité des sexes, le renforcement de la société civile et l'utilisation responsable et transparente des ressources, y compris les mesures conjointes de lutte contre la corruption.

**Engagement à renforcer les organisations et le professionnalisme de la société civile :** Soutenir le développement organisationnel des organisations de la société civile est une contribution importante à la construction de sociétés durables. Digni s'engage donc à encourager, faciliter et soutenir le développement organisationnel et l'accroissement des compétences mutuelles afin de renforcer la chaîne Digni d'organisations coopérantes dans des domaines tels que la gouvernance, la gestion financière, les compétences techniques et autres, selon les besoins. La création d'une culture d'apprentissage, de réflexion sur la pratique, de mise en réseau et de compréhension mutuelle du contexte fait également partie de la construction d'organisations de développement solides. En outre, les normes actuelles de professionnalisme fixées par les bailleurs de fonds, qui sont nécessaires pour réaliser un développement qualitatif, sont élevées et mettent au défi Digni, ses membres et ses partenaires. Digni poursuivra le dialogue avec Norad concernant les normes et les méthodes de travail dans le but de réduire l'excès de bureaucratie et de promouvoir des partenariats efficaces et équitables.

## Appel à l'action de Digni

La déclaration de principes de Digni fournit une base solide pour la coopération au développement avec les organisations membres et leurs partenaires afin de travailler à la réalisation de notre vision commune : Digni est appelé à agir pour défendre la dignité humaine et ne laisser personne à la traîne.

Dans le cadre de l'appel de l'église mondiale au diaconat, nous contribuerons à la réalisation du programme mondial des ODD. Sur la base de la déclaration de principes et de la stratégie globale, Digni développera des plans stratégiques quinquennaux dans lesquels les domaines thématiques seront élaborés dans le cadre des demandes adressées à Norad.



Digni

Digni 2021  
[www.digni.no](http://www.digni.no)